Les arrangements faits par mes ministres avec le gouvernement du Mexique pour l'établissement de lignes de steamers entre cette république et le Canada, sur l'Atlantique et sur le Pacifique, vont, je l'espère, favoriser dans une large mesure le dévelopment de notre commerce extérieur.

L'augmentation constante de notre revenu a amplement justifié la libéralité des crédits consacrés à l'amélioration de nos rivières et de nos ports et à l'exécution d'autres travaux publics essentiellement avantageux au commerce de notre pays.

Les modifications apportées à la loi de la milice et de la défense du Canada et ayant pour objet de rendre l'effectif plus puissant et plus efficace, seront généralement approuvées, je n'en doute pas.

Messieurs de la Chambre des Communes :

Je vous remercie d'avoir libéralement pourvu aux frais du service public.

Honorable Messieurs du Sénat :

Messieurs de la Chambre des Communes :

Mes relations officielles avec le Canada touchent à leur fin. Soyez assurés que je suivrai son progrès et son développement futurs avec un vif et constant intérêt, et farai des vœux pour que, Dieu aidant, la paix et la prospérité dont cet heureux pays est maintenant favorisé, règnent encore longtemps.

L'ORATEUR du Sénat alors dit :

Honorables Messieurs du Sénat :

Messieurs de la Chambre des Communes :

C'est le plaisir de Son Excellence le Gouverneur général que ce Parlement soit prorogé jusqu'à lundi, le dix-neuf septembre prochain, pour être tenu en ce lieu, et ce Parlement est, en conséquence, prorogé jusqu'au dix-neuf septembre prochain.